



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 66/2025**

concernant une demande de crédit de **CHF 44'000.- TTC** destiné à l'éclairage des passages piétons du village de Genolier

Date séance: mardi 11 février 2025

Présents: Pascal Colombo, André Darmon, Evelyne Fallet et la commission des finances au complet

La visibilité des traversées (passages piétons) dans notre village n'est pas idéale et le projet de la municipalité d'y remédier est pertinent. Les passages actuels sont en effet mal éclairés et la sécurité des usagers n'est pas garantie, en particulier aux heures de faible luminosité.

L'installation de 10 dispositifs d'éclairages à ces emplacements stratégiques représente un investissement raisonnable, absorbable et cohérent.

Fondé sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 66/2025 concernant une demande de crédit de CHF 44'000.- TTC destiné à l'éclairage des passages piétons du village de Genolier.

Fait à Genolier, le 13 février 2025

Mathieu Balmer
Rapporteur

Eric Bocquet

Gregory Favre

Karine Kalcic

Frédéric von der Weid